

3, rue des Fenouillèdes – Parc d'activités Sud Roussillon
66 280 SALEILLES
Tél : 04.68.22.18.53 – Mail : contact@reart66.fr

**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL SYNDICAL**

Séance du Jeudi 21 Mai 2026

Date de la Convocation au Comité Syndical	Nombre de conseillers Titulaires en exercice	Nombre de conseillers Suppléants en exercice	Présents	Procurations	Voix	Absents
13 Mai 2026	40	40	31	2	33	9

Délibération N° 2026 – 22

L'an deux mille vingt-six et le vingt-et-un mai, le Comité Syndical du Bassin Versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire, convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni dans la salle Aliès de Pollestres, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FOUR, Président par intérim et doyen de l'assemblée.

Étaient présents :

PMM CU : MMES CARBONNET Marion _ DE NOELL MARCHESAN Isabelle _ POLATO Myriam.
MS. CORDERO Alain _ CRETON Michel _ DELCLOS Jordi _ FOUR Jean-Louis _ FORT Max _ LOPEZ Philippe _ MODICA Marc _ MORICONI Jean-Charles _ PARE Patrice _ REGNIER Jean-François _ TORRENS Jean-Claude.
CC Sud Roussillon : MME DARDENNE Myriam _ DESTAVILLE Marie-Ange _ TORRES Sylvie.
MS. DEL POSO Thierry _ MAGDALOU Jean-André _ MANAS Christophe _ THIBAUT Jean-Jacques _ TOIX Laurent
CC Aspres : MMES LESNÉ Maya _ TALABERE Isabelle.
MS. BASSAGET Jean-Marc _ BOCKTAEELS Germain _ CAMSOULINES Hervé _ DE MAURY Loïc _ LEMAIGRE Philippe.
CC ACVI : MS. AYBAR Patrice _ ORTAL Pierre.

Étaient absents et excusés :

PMM CU : MMES. DUGOR SUCH Sandrine _ IRLLES Jacqueline _ MAILLOCHAUD Alexandra.
M. Max TIBAC.
CC Sud Roussillon : MME. LAURENT Catherine.
MS. TORRES Jean-Louis.
CC Aspres : MS. AMOROS Michel _ MELGAR Antoine.
CC ACVI : MS. FORTEL Steve.

Avaient donné procuration :

PMM CU : MME Alexandra MAILLOCHAUD à Jean-Claude TORRENS.
CC ACVI : M. Steve FORTEL à AYBAR Patrice.

Assistaient également à la séance :

MMES : BARETT Fabienne _ BOISRAMÉ Morgane _ BOSSOREIL Sandrine _ PAGANO Manuëla _ PERRÉE Isabelle _ PLAGNES Christelle _ TEBALCINI Lionel _ VERGNES Lorie.
MS. BRETEAU Philippe _ CREN Dominique _ FANTIN Gilbert _ JORDA Edmond _ MIVIÈRE Roland _ SAQUER Jean-Marie _ STEFAN Robert.

A été élu secrétaire de séance :

M. FORT Max.

Élection du Président

Dossier présenté par M. Jean-Louis FOUR, Doyen de l'assemblée.

Le comité syndical,

Vu l'article L 5212-27 du CGCT relatif à la fusion des syndicats de communes et des syndicats mixtes,

Vu l'arrêté préfectoral N° 2013353-0011 du 19 décembre 2013 portant fusion des syndicats mixtes du bassin versant du Réart et de l'Agouille de la Mar et de ses affluents,

Vu l'arrêté préfectoral N° 2013353-0011 du 19 décembre 2013 portant création du syndicat mixte des bassins versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire,

Vu l'arrêté préfectoral N° 2018289-0001 du 16 octobre 2018 autorisant la modification des statuts du syndicat mixte des bassins versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet / Saint-Nazaire,

Vu l'article L 5211-1 du CGCT,

Vu l'article L 5211-2 du CGCT,

Vu l'article L 5211-6 du CGCT,

Vu l'article L 2122-4 du CGCT,

Vu l'article L 2122-7 du CGCT,

Considérant qu'il convient d'élire le Président du Syndicat Mixte des Bassins Versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet / Saint-Nazaire,

Considérant que le vote doit se dérouler à bulletin secret et à la majorité absolue,

M. Jean-Louis FOUR, Président par intérim et Doyen de l'assemblée, propose, conformément aux articles L 5211-1 et 2 du CGCT de :

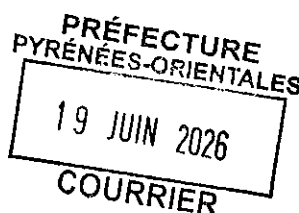
- **Faire un appel à candidature pour l'élection du Président et prendre acte de la candidature de :**
 - o M. Jean-Claude TORRENS
- **Pour les opérations de vote sont désignés comme assesseurs :**
 - M. Jean-André MAGDALOU & M. Gilbert FANTIN
 - M. Robert STEFAN & M. Jean-François REGNIER

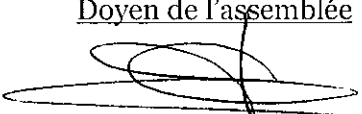
Les membres du conseil syndical procèdent au vote à bulletin secret pour désigner le Président.

- **Après avoir effectué les opérations de vote et de dépouillement ont obtenu :**
 - o **M. Jean-Claude TORRENS**
 - Nombre de votants : 33
 - Nombres de suffrages déclarés blancs : 3
 - Nombres de suffrages déclarés nuls : 1
 - Nombres suffrages exprimés : 29
 - Majorité absolue : 17

Monsieur Jean-Claude TORRENS est élu Président du Syndicat Mixte des Bassins Versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet / Saint-Nazaire et immédiatement installé.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.**



Doyen de l'assemblée

Jean-Louis FOUR